



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière,
de la susdite municipalité,

Il y aura une assemblée spéciale **le mercredi, 6 août 2025, à 18h30**, au lieu ordinaire des sessions (Salle Optimiste).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dérogation mineure – 23, chemin des Lacs Paquet – Lot 4 891 461- Matricule 0199-53-6489
5. Dérogation mineure - 1364, rue Principale – Lots 3 748 066, 5 733 536 et 5 733 537 – Matricule 0202-90-9808
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 21^e jour du mois de juillet 2025.

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidente à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le vingt et unième jour du mois de juillet 2025, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour de juillet 2025

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière